

101 - Réseaux de communication

Propositions financières Budget Primitif 2014

Rapport n° CG/2013/42

Résumé :

Le Conseil Général du Bas-Rhin a, depuis plusieurs années, décidé d'investir fortement dans l'aménagement numérique du territoire. Après la réalisation et la validation du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique en 2012 conjointement avec la Région Alsace et le Département du Haut-Rhin, 2013 a vu la signature avec le délégataire NET67 d'un avenant pour la réalisation des premières opérations de montées en débit (MED).

2014 devrait voir la fin des études d'ingénierie lancées en 2013, la mise en service de ces premières opérations de montées en débit et la préparation des premiers marchés de travaux de type FTTH (fiber to the home - la fibre jusqu'à l'habitant).

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôles	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2014
PAT	Direction de la Mobilité	5 800 000 €
	TOTAL	5 800 000 €

1011 – Actions en faveur du développement NTIC

Avenant NET67 : 4 890 000 €

L'avenant signé le 18/07/2013 avec le délégataire NET67 a pour but la réalisation, dans le cadre du SDTAN, des premières opérations de Montées En Débit (MED) sur 18 communes ne pouvant pas disposer de l'ADSL.

Contribution au Programme THD: 900 000 €

Dans le cadre de la mise en œuvre du SDTAN, il y a lieu de prévoir une enveloppe de 900 000 € pour :

- d'une part l'étude d'ingénierie de type APS lancée début 2013 qui devrait se terminer courant 1er semestre 2014. Elle permettra de disposer d'un schéma d'ingénierie de desserte en fibre optique sur l'ensemble du territoire et d'avoir une évaluation des coûts associés. Cette étude d'un montant de 2,88 M€ HT, accompagnée d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, est réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la Région et est cofinancée par le Département du Bas-Rhin à hauteur 29,52% pour la partie « Etudes » et à hauteur de 25% pour la partie « AMO » conformément à la convention signée entre les deux collectivités
- d'autre part le financement de travaux qu'il serait opportun de réaliser en avance de phase en coordination avec d'autres travaux comme des enfouissements de fourreaux en attente.

Aide satellitaire : 10 000 €

Lors de sa séance du 21 juin 2011, le Conseil Général du Bas-Rhin avait approuvé le dispositif d'aide départemental pour l'acquisition d'un kit Internet satellite.

En effet, dans l'attente de la généralisation du déploiement du très haut-débit, ou pour les zones très éloignées pour lesquelles il serait trop coûteux d'amener la fibre optique,

il convient de permettre à chacun de disposer d'un accès internet à débit satisfaisant, en complément des technologies existantes, et ce à coût compétitif.

Les crédits proposés pour 2014 permettent la subvention d'une quarantaine de kits satellitaires, en fonction des demandes qui émaneront des particuliers hors zones financées par le délégataire Net 67.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

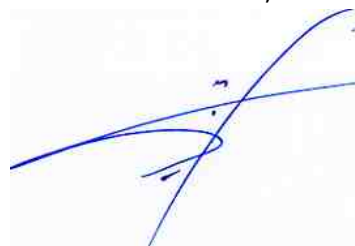
Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
1011	Action en faveur du développement NTIC	1 780 000,00 €	5 800 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des équipements et de l'aménagement durable, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2014 dans l'axe d'intervention "101- réseaux de communication", pour un montant total de 5 800 000 €.

Strasbourg, le 18/11/13

Le Président,

A blue ink signature, appearing to be 'Guy-Dominique KENNEL', written over a light blue grid background.

Guy-Dominique KENNEL